Le CASI REIMS vous propose une participation financière de 30 %

CHEMINOTS CASI REIMS
COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES INTERENTREPRISES

Sur présentation de votre billet d'entrée original, du justificatif de paiement et du haut du dernier bulletin de salaire ou de pension.

Date limite de dépôt du dossier 25 Septembre 2026

Cette offre est réservée aux cheminots et ayant-droit (rattachés au foyer fiscal) appartenant au CASI REIMS ou dépendant des CSE mutualisés.
Conditions générales affichées dans les antennes et bibliothèques de votre région.

facebook

[Initiative Régionale] - www.casireims.fr